



Présentation des nouveaux relevés dans le dossier financier en ligne

Guide de l'utilisateur

La version intégrale de ce document est accessible sur le site Web
mfa.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de la Famille
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
ISBN (PDF) : 978-2-550-71981-6

Avant-propos

Ce guide s'adresse principalement aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux titulaires de permis des centres de la petite enfance et des garderies subventionnées.

Table des matières

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX RELEVÉS DANS LE DOSSIER FINANCIER EN LIGNE	1
AVANT-PROPOS	1
CONTEXTE	1
PORTÉE DU GUIDE	3
PRÉSENTATION DES RELEVÉS	4
HISTORIQUE DES TRANSACTIONS	4
RÉCUPÉRATIONS PRÉVUES DES SUBVENTIONS FINALES (NOUVEAU RELEVÉ)	7
SOMMAIRE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT OU ANNUELLE	10
SOMMAIRE DES COMPTES (NOUVEAU RELEVÉ)	16
ANNEXE 1 – LISTE DES TRANSACTIONS	20
ANNEXE 2 – EXEMPLE DU CYCLE BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019	22

Liste des figures et des tableaux

FIGURE 2 – EXEMPLE D'UN HISTORIQUE DES TRANSACTIONS.....	5
TABLEAU 1 – LISTE DES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS DANS L'HISTORIQUE DES TRANSACTIONS.....	6
FIGURE 3 – EXEMPLE DES RÉCUPÉRATIONS PRÉVUES DES SUBVENTIONS FINALES.....	8
TABLEAU 2 – LISTE DES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS DANS LE RELEVÉ <i>RÉCUPÉRATIONS PRÉVUES DES SUBVENTIONS FINALES</i>	9
FIGURE 4 – EXEMPLE D'ACCÈS AU RELEVÉ PAR LE DFL.....	11
FIGURE 5 – EXEMPLE D'UN SOMMAIRE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT OU ANNUELLE.....	13
TABLEAU 3 – LISTE DES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS DANS LE SOMMAIRE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT OU ANNUELLE.....	14
FIGURE 6 – EXEMPLE D'UN SOMMAIRE DES COMPTES.....	17
TABLEAU 4 – LISTE DES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS DANS LE SOMMAIRE DES COMPTES.....	18

Liste des sigles

BC : bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

CPE : centre de la petite enfance

DFL : dossier financier en ligne

ESGE : entreprise de services de garde éducatifs à l'enfance

SPII : subvention pour les projets d'investissement en infrastructure

SPIMI : subvention pour les projets d'investissement et de maintien des infrastructures

Contexte

Le dossier financier en ligne (DFL) est une prestation électronique de services offerte par le ministère de la Famille. Grâce au DFL, les titulaires de permis (centres de la petite enfance [CPE] et garderies) et les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) peuvent consulter les diverses communications que leur transmet le Ministère (relevés de compte, avis, etc.) ainsi que leur dossier de financement.

Dans un souci d'amélioration continue, les services électroniques offerts par le Ministère font l'objet de révision selon les commentaires et les suggestions des utilisateurs. Ainsi, les services électroniques suivants ont été modifiés ou ajoutés (voir la figure 1) :

1. Historique des transactions (anciennement le sommaire des transactions);
2. Récupérations prévues des subventions finales (nouveau relevé);
3. Sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle (anciennement le calendrier des versements);
4. Sommaire des comptes (nouveau relevé).

Ces relevés sont disponibles à partir du 1^{er} novembre 2018. Les informations sont disponibles pour les exercices financiers 2010-2011 et suivants.

Figure 1 – Page d'accueil du DFL (nouvelle version)

[Accueil du DFL](#) [Fermer le DFL](#)

Accueil du DFL > No. de division : A A

Dossier Financier

- Identification
- Communications
- Services électroniques
 - Rapport financier annuel (RFA)
 - Tableaux d'occupation prévisionnelle (TOP)
 - Coûts d'occupation des locaux (COL)
 - Historique des transactions
 - Récupérations prévues des subventions finales
 - Sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle
 - Sommaire des subventions
 - Sommaire des comptes
- Autoriser un intervenant du ministère de la Famille

Identification de l'entreprise de services de garde éducatifs

Coordonnées de la division

Informations supplémentaires

Portée du guide

Contenu

Ce guide fournit aux entreprises de services de garde éducatifs à l'enfance (ESGE) et à leurs mandataires toutes les instructions nécessaires pour utiliser les nouveaux services électroniques du Ministère. Pour chacun des relevés, les informations suivantes sont présentées :

1. Description : présentation sommaire du relevé;
2. Consultation : étapes à suivre pour consulter le relevé;
3. Détails : description des éléments du relevé.

Accès au DFL

Pour avoir accès au DFL, l'ESGE doit avoir obtenu un numéro d'entreprise du Québec du Registraire des entreprises et posséder un compte clicSÉCUR – Entreprises. Ce service d'authentification du gouvernement du Québec permet d'accéder, au DFL, en toute sécurité. Vous pouvez accéder au DFL à l'adresse [Services en ligne](#).

Pour des renseignements relatifs aux services électroniques du Ministère, vous pouvez consulter le [Guide de l'utilisateur – Services électroniques du ministère de la Famille](#).

Présentation des relevés

Historique des transactions

Description

L'historique des transactions est un relevé cumulatif annuel de toutes les transactions¹ réalisées par le Ministère jusqu'à la date de production du relevé pour l'exercice financier courant ainsi que les cinq exercices financiers précédents.

Ce relevé comprend tous les types de transactions. La liste complète des types de transactions compris dans ce relevé se trouve à l'annexe 1 du présent document.

Ce relevé remplace le sommaire des transactions. Les informations financières qui y sont présentées sont plus faciles à lire. De plus, ce relevé présente les transactions de manière regroupée par date à laquelle une ou plusieurs transactions ont été effectuées et il fournit le versement net par regroupement.

Consultation

Après avoir accédé à la page d'accueil de la division voulue du DFL, l'ESGE doit suivre les étapes suivantes :

1. Sélectionner Historique des transactions;
2. Sélectionner l'exercice financier voulu².

L'historique des transactions de l'année financière sélectionnée s'affiche en format PDF.

Détails

Sauf l'en-tête, l'information financière est présentée en une partie, soit l'historique des transactions.

En-tête

L'en-tête est la partie du relevé qui indique la division et l'exercice financier pour lequel le relevé est produit.

Historique des transactions

Cette partie du relevé présente les transactions concernant des versements de subventions, de versements ad hoc, de levées de suspension, de suspensions et de récupérations d'une division. Les informations suivantes y figurent aussi :

1. Pour une suspension, le détail de son application (sous l'élément Description);
2. La compensation fiscale traitée pour un versement, un versement ad hoc et un versement suspendu;
3. L'information associée à une entente particulière avec une nation autochtone (sous l'élément Division).

¹ Versement, suspension, récupération (voir l'annexe 1 pour plus de détails).

² Au maximum, six années financières sont disponibles, soit l'année financière en cours et les cinq années précédentes.

Exemple

Un exemple d'historique des transactions est donné à la figure 2. Dans le tableau 1, chaque élément du relevé ainsi que sa description sont présentés.

Figure 2 – Exemple d'un historique des transactions

HISTORIQUE DES TRANSACTIONS				
A Titulaire du permis : 0000-XXXX - XXXX-XXXX QUÉBEC INC. 1 Division : 3000-XXXX LES PETITS LOUVETEAUX 2 No. fournisseur SAGIR : XXXXXX 3 Exercice financier : 2015-2016 4 Date du rapport : 2018-09-26 5				
B	6	7	8	9
	Date	Description	Montants	Versement net
	2015-04-01	Versement - Acompte subvention de fonctionnement 2015-2016	67 545,27 \$	67 545,27 \$
	2015-05-01	Versement - Acompte subvention de fonctionnement 2015-2016	67 626,36 \$	67 626,36 \$
	2015-06-01	Versement - Acompte subvention de fonctionnement 2015-2016	67 545,28 \$	67 545,28 \$
	2015-07-01	Versement - Acompte subvention de fonctionnement 2015-2016	67 545,27 \$	67 545,27 \$
	2015-08-01	Versement - Acompte subvention de fonctionnement 2015-2016	44 684,26 \$	44 684,26 \$
	2015-09-01	Versement - Acompte subvention de fonctionnement 2015-2016	62 959,05 \$	62 959,05 \$
10	2015-10-01	Versement - Acompte subvention de fonctionnement 2015-2016	62 959,05 \$	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2011-2012	(26 633,41 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2012-2013	(36 325,64 \$)	0,00 \$
	2015-11-01	Versement - Subvention de fonctionnement 2015-2016	74 531,52 \$	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2012-2013	(36 325,64 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2013-2014	(29 871,38 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2011-2012	(6 061,51 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2010-2011	(2 272,99 \$)	0,00 \$
	2015-12-01	Versement - Subvention de fonctionnement 2015-2016	64 395,51 \$	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2013-2014	(9 589,82 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2013-2014	(12 104,18 \$)	42 701,51 \$
	2016-01-01	Versement - Subvention de fonctionnement 2015-2016	64 395,52 \$	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2013-2014	(10 847,00 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2011-2012	(10 847,00 \$)	42 701,52 \$
	2016-02-01	Versement - Subvention de fonctionnement 2015-2016	64 472,82 \$	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2011-2012	(11 002,26 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2013-2014	(10 691,74 \$)	42 778,82 \$
	2016-03-01	Versement - Subvention de fonctionnement 2015-2016	64 395,52 \$	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2013-2014	(10 847,00 \$)	
		Récupération - Subvention de fonctionnement finale 2011-2012	(10 845,67 \$)	42 702,85 \$
	2016-03-15	Avance de fonds	32 800,00 \$	32 800,00 \$
		Total 11	581 590,19 \$	581 590,19 \$

Tableau 1 – Liste des éléments présentés dans l'historique des transactions

	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
A	En-tête	
1	Titulaire du permis (CPE et garderies) et titulaire de l'agrément (BC)	Numéro et nom de l'ESGE
2	Division	Numéro de la division du titulaire du permis ou de l'agrément et nom de la division
	N/Réf.	Numéro de référence uniquement pour les BC. Il s'agit du numéro de la division qui détient l'agrément. Si le BC n'est pas lié à une division de type CPE, S. O. (« sans objet ») s'affiche
3	N° fournisseur SAGIR	Numéro SAGIR de l'ESGE à laquelle le Ministère verse la subvention
4	Exercice financier	Année de l'exercice financier pour lequel le relevé est produit (aaaa-aaaa)
5	Date du rapport	Date à laquelle le relevé est produit (aaaa-mm-jj)
B	Historique des transactions	
6	Date	Date du regroupement de transactions (aaaa-mm-jj)
7	Description	Description de la transaction
8	Montants	Montants des transactions présentés sous forme de liste
9	Versement net	Somme des montants des transactions pour chacune des dates
10	Regroupement	Regroupement de transactions par date
11	Total	Total de toutes les transactions

Récupérations prévues des subventions finales (nouveau relevé)

Description

Le nouveau relevé *Récupérations prévues des subventions finales* présente, à la date de sa production, les récupérations de subventions prévues à la suite des calculs des subventions finales pour une division ainsi que les exercices financiers où des montants sont toujours à récupérer. En conséquence, ce relevé présente seulement les informations financières des exercices financiers pour lesquels des montants restent à récupérer. Ainsi, l'ESGE peut anticiper les récupérations futures découlant des calculs des subventions finales. Ce relevé évolue au fur et à mesure que des récupérations sont effectuées.

Ce relevé ne présente pas d'informations utiles pour les divisions fermées, car les informations provenant du dossier de fermeture (créé lors d'une fin d'opération) ne sont pas mises à jour dans le relevé des subventions finales.

Consultation

Après avoir accédé à la page d'accueil de la division voulue du DFL³, l'ESGE doit : sélectionner Récupérations prévues des subventions finales.

Le relevé *Récupérations prévues des subventions finales* s'affiche en format PDF. Selon le cas, ce relevé inclut d'un à cinq exercices financiers.

Détails

De haut en bas, ce relevé est divisé en trois sections :

1. En-tête;
2. Données financières relatives aux récupérations passées;
3. Données financières relatives aux récupérations futures.

En-tête

L'en-tête est la partie du relevé qui indique la division et la date du relevé.

Données financières relatives aux récupérations passées

La section des données financières relatives aux récupérations passées présente le montant total des récupérations ainsi que le montant total récupéré à la date de production du relevé pour chaque subvention finale où un montant de récupération est prévu.

Données financières relatives aux récupérations futures

Cette section présente, pour chaque exercice financier correspondant, les montants prévus des récupérations selon les dates prévues, conformément à la politique de versement des subventions⁴.

³ Pour accéder au DFL, veuillez-vous référer au *Guide de l'utilisateur – Service électronique du ministère de la Famille* à l'adresse suivante : [Service en ligne](#).

⁴ Lorsque la subvention finale est inférieure à la somme des acomptes, un montant doit être récupéré par le Ministère. Dans le relevé *Récupérations prévues des subventions finales*, le Ministère indique le montant « prévu » de récupération selon une date « prévue », conformément à la politique de versement des subventions. Or, selon la situation du service de garde, le montant « prévu », la date « prévue » et le montant « réel » ainsi que la date « réelle » de récupération peuvent différer.

Exemple

Un exemple du relevé *Récupérations prévues des subventions finales* est donné à la figure 3. Dans le tableau 2, chaque élément du relevé ainsi que sa description sont présentés.

Figure 3 – Exemple des récupérations prévues des subventions finales

		RÉCUPÉRATIONS PRÉVUES DES SUBVENTIONS FINALES					
Ministère de la Famille Québec							
TITULAIRE DU PERMIS : XXXX-XXXX		1			DATE DU RAPPORT : 2015-10-01 3		
DIVISION : XXXX-XXXX 2					N° FOURNISSEUR SAGIR : XXXXX 4		
		5	Subvention finale 2010-2011	Subvention finale 2011-2012	Subvention finale 2012-2013	Subvention finale 2013-2014	Total 10
Montant total des récupérations 1 6			(2 272,99) \$	(65 389,85) \$	(72 651,28) \$	(83 951,12) \$	(224 265,24) \$
Montant total récupéré 2 7			0,00 \$	(26 633,41) \$	(36 325,64) \$	0,00 \$	(62 959,05) \$
Récupérations prévues au 8							
		2015-11-01 9	(2 272,99) \$	(38 756,44) \$	(36 325,64) \$	(41 975,56) \$	(119 330,63) \$ 3
		2015-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(41 975,56) \$	(41 975,56) \$ 3
(1) Pour avoir le détail des récupérations veuillez consulter le sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle (2) Pour avoir le détail des montants déjà récupérés veuillez consulter l'historique des transaction. (3) Ce montant sera retranché d'un seul acompte mensuel si le montant de l'acompte mensuel est égal ou supérieur à ce montant. Sinon, la récupération de ce montant sera étalée sur les acomptes mensuels ultérieurs jusqu'à récupération complète.							

Tableau 2 – Liste des éléments présentés dans le relevé *Récupérations prévues des subventions finales*

	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
A	En-tête	
1	Titulaire du permis (CPE et garderies) et titulaire de l'agrément (BC)	Numéro et nom de l'ESGE
2	Division	Numéro de la division du titulaire du permis ou de l'agrément
	N/Réf.	Numéro de référence uniquement pour les BC. Il s'agit du numéro de la division qui détient l'agrément. Si le BC n'est pas lié à une division de type CPE, S. O. (« sans objet ») s'affiche
3	Date du rapport	Date à laquelle le relevé est produit (aaaa-mm-jj)
4	N° fournisseur SAGIR	Numéro SAGIR de l'ESGE à laquelle le Ministère verse la subvention
B	Données financières relatives aux récupérations passées	
5	Subvention finale	Exercice financier pour lequel des montants sont à récupérer
6	Montant total des récupérations	Montant total des récupérations à la suite du calcul de la subvention finale d'un exercice financier
7	Montant total récupéré	Somme des montants récupérés par exercice financier où des récupérations sont prévues ⁵
C	Données financières relatives aux récupérations futures	
8	Récupérations prévues	Montant et date de récupération prévue
9	aaaa-mm-jj	Date prévue de récupération
10	Total	Somme par ligne

⁵ Lorsqu'il n'y a aucun montant récupéré jusqu'à la date du relevé, la valeur 0,00 \$ s'affiche.

Sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle

Description

Le sommaire de la subvention⁶ de fonctionnement (CPE ou garderies) ou annuelle (BC) est le relevé qui remplace le calendrier des versements qui était auparavant déposé en format PDF dans les communications dans le DFL. Ce relevé est disponible pour tous les exercices financiers à partir de 2010-2011. Il présente, d'une part, les résultats à la suite du calcul de la subvention prévisionnelle ou finale et, d'autre part, tous les événements passés, présents et futurs⁷ relatifs à la subvention. Les données de versement, d'ajustement et de récupération applicables à l'exercice financier sont alors affichées.

Ce relevé ne présente pas d'informations utiles pour les divisions fermées, car les informations provenant du dossier de fermeture (créé lors d'une fin d'opération) ne sont pas mises à jour dans le relevé de la subvention de fonctionnement ou annuelle.

Améliorations

Le présent relevé indique les dates prévues de récupération à la suite du calcul de la subvention finale.

Selon la situation de chaque division, la date prévue de récupération peut différer de celle à laquelle la récupération sera effectuée. En effet, conformément à la politique de versement des subventions, si la somme à récupérer est supérieure au montant de l'acompte mensuel, la somme récupérée correspondra à l'acompte mensuel versé, jusqu'à récupération complète de la somme à récupérer. Par conséquent, le montant réel de cette récupération ainsi que la date réelle de cette récupération seront indiqués dans l'historique des transactions de l'exercice financier auquel correspond la récupération effectuée. Ce sommaire se met à jour chaque fois qu'une transaction concerne la subvention de fonctionnement ou annuelle de l'exercice financier.

Consultation

Après avoir accédé à la page d'accueil de la division voulue du DFL⁸, l'ESGE doit suivre les étapes suivantes :

1. Sélectionner Sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle;
2. Sélectionner l'exercice financier voulu;
3. Cliquer sur le bouton Afficher le rapport.

⁶ Pour cette partie du guide, le terme *subvention* est utilisé pour désigner la subvention de fonctionnement ou annuelle.

⁷ Seuls les événements futurs à la suite du calcul de la subvention prévisionnelle ou finale sont présentés.

⁸ Pour accéder au DFL, veuillez-vous référer au *Guide de l'utilisateur – Service électronique du ministère de la Famille* à l'adresse suivante : [Service en ligne](#).

Figure 4 – Exemple d'accès au relevé par le DFL

The screenshot shows the DFL interface. At the top, there are links for 'Accueil du DFL' and 'Fermer le DFL'. The header area displays 'No. de division : 1261-9813' and 'CPE VILLENEUVE'. The main content area is titled 'Sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle' and includes the text 'CPE VILLENEUVE' and 'Numéro de division de garde en installation : 1261-9813'. Below this, there is a section for 'Exercice financier' with a dropdown menu showing years from 2010-2011 to 2018-2019. A button labeled 'Afficher le rapport' is positioned to the right of the dropdown menu. On the left side, there is a navigation menu under 'Dossier Financier' with various sub-items like 'Identification', 'Communications', 'Services électroniques', etc.

Le sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle est produit sur demande et est transmis en format PDF. Il est mis à jour chaque fois qu'un événement concernant la subvention se produit.

Détails

Mis à part l'en-tête, l'information financière est présentée en deux parties, soit la présentation du calcul de la subvention ainsi que le calendrier des versements, des ajustements et des récupérations de la subvention. Ce relevé reflète les étapes du cycle budgétaire de la subvention présenté à l'annexe 2.

Les détails de ce relevé se présentent comme suit :

1. En-tête;
2. Présentation du calcul de la subvention de fonctionnement ou annuelle;
3. Calendrier des versements, des ajustements et des récupérations de la subvention de fonctionnement ou annuelle.

En-tête

Cette partie indique la division et l'exercice financier pour lequel le relevé est produit.

Présentation du calcul de la subvention de fonctionnement ou annuelle

Dans cette partie, l'ESGE peut lire, selon le type de subvention (prévisionnelle ou finale), la date à laquelle le montant de la subvention a été confirmé ainsi que le montant de la subvention prévisionnelle ou finale confirmé.

Tant que le montant de la subvention prévisionnelle ou finale n'est pas confirmé, cette partie du relevé ne présente pas les informations correspondantes. Par exemple, si le relevé est produit durant la phase d'acompte, aucune information ne sera présentée dans cette partie du relevé⁹.

Calendrier des versements, des ajustements et des récupérations de la subvention de fonctionnement ou annuelle

C'est dans cette partie que l'ESGE prend connaissance des événements passés, présents ou futurs¹⁰ reliés à la subvention pour un exercice financier.

Ce calendrier suit les trois phases du cycle budgétaire présentées à l'annexe 2, soit la phase d'acompte, la phase prévisionnelle et la phase finale.

Phase d'acompte

Le contenu de la partie de l'acompte évolue selon les dates des versements. On y trouve donc le versement courant et les versements des périodes antérieures à la date de production du relevé.

Phase prévisionnelle

À partir du premier calcul de la phase prévisionnelle, les 12 versements mensuels sont affichés dans le relevé. Les montants affichés relatifs à la phase prévisionnelle représentent la situation réelle, alors que les montants affichés pour les calculs à venir sont prévisionnels et appelés à varier selon l'étape du cycle budgétaire et le contexte particulier de chaque ESGE.

Phase finale

Après les 12 versements mensuels, le relevé présente les données qui concernent les calculs de subvention finale ainsi que les ajustements et récupérations liés aux calculs de la subvention finale. Si un solde de subvention est à récupérer, les dates prévues de récupération de la subvention sont indiquées. Selon le contexte particulier de chaque division, la date prévue de récupération peut différer de celle à laquelle la récupération a été effectuée si le montant de l'acompte mensuel est inférieur au montant récupéré. Le sommaire sera ajusté selon la récupération réelle, s'il y a lieu.

⁹ La phase d'acompte s'étend normalement du mois d'avril au mois d'octobre.

¹⁰ Seuls les événements futurs à la suite du calcul de la subvention prévisionnelle ou finale sont présentés.

Exemple

Un exemple de sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle est donné à la figure 5. Dans le tableau 3, chaque élément du relevé ainsi que sa description sont présentés.

Figure 5 – Exemple d'un sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle

SOMMAIRE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT								
A	Titulaire du permis :	0000-XXXX	1					
	Division :	XXXX-XXXX	2					
	No. fournisseur SAGIR :	XXXXXX	3					
	Exercice financier :	2014-2015	4					
	Date du rapport :	2018-09-19	5					
B	6		7	Date de confirmation	8	Montant		
	Subvention prévisionnelle			2014-11-01		1 861 169,47 \$		
	Subvention prévisionnelle			2015-01-01		1 951 575,10 \$		
	Subvention finale			2016-07-01		1 836 548,80 \$		
C	Date de l'événement	Description	Subvention	Proportion de la subvention	Somme à verser	Somme versée avant ce jour	Versement (récupération)	Solde
	9	10	11	12	13	14	15	16
	2014-04-01	Acompte				0,00 \$	157 644,88 \$	
	2014-05-01	Acompte				157 644,88 \$	157 834,14 \$	
	2014-06-01	Acompte				315 479,02 \$	157 644,88 \$	
	2014-07-01	Acompte				473 123,90 \$	157 644,88 \$	
	2014-08-01	Acompte				630 768,78 \$	157 834,14 \$	
	2014-09-01	Acompte				788 602,92 \$	157 644,88 \$	
	2014-10-01	Acompte				946 247,80 \$	157 644,88 \$	
	2014-11-01	Subvention prévisionnelle	1 861 169,47 \$	66,67 %	1 240 841,69 \$	1 103 892,68 \$	136 949,01 \$	
	2014-12-01	Subvention prévisionnelle	1 861 169,47 \$	75,00 %	1 395 877,10 \$	1 240 841,69 \$	155 035,41 \$	
	2015-01-01	Subvention prévisionnelle	1 951 575,10 \$	83,33 %	1 626 247,53 \$	1 395 877,10 \$	230 370,43 \$	
	2015-02-01	Subvention prévisionnelle	1 951 575,10 \$	91,67 %	1 789 008,89 \$	1 626 247,53 \$	162 761,36 \$	
	2015-03-01	Subvention prévisionnelle	1 951 575,10 \$	100,00 %	1 951 575,10 \$	1 789 008,89 \$	162 566,21 \$	19
	2016-07-01	Ajustement lié au calcul de la subvention finale	17 1 836 548,80 \$	100,00 %	1 836 548,80 \$	18 1 951 575,10 \$	0,00 \$	(115 026,30 \$)
2016-08-01	Récupération liée au calcul de la subvention finale	1 836 548,80 \$	100,00 %	1 836 548,80 \$	1 951 575,10 \$	(57 513,15 \$)	(57 513,15 \$)	
2016-09-01	Récupération liée au calcul de la subvention finale	1 836 548,80 \$	100,00 %	1 836 548,80 \$	1 951 575,10 \$	(57 513,15 \$)	0,00 \$	

Phase acompte

Phase prévisionnelle

Phase finale

Tableau 3 – Liste des éléments présentés dans le sommaire de la subvention de fonctionnement ou annuelle

	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
A	En-tête	
1	Titulaire du permis	Numéro et nom de l'ESGE
2	Division	Numéro de la division
	N/Réf.	Numéro de référence uniquement pour les BC. Il s'agit du numéro de la division qui détient l'agrément. Si le BC n'est pas lié à une division de type CPE, S. O. (« sans objet ») s'affiche
3	N° fournisseur SAGIR	Numéro SAGIR de l'ESGE à laquelle le Ministère verse la subvention
4	Exercice financier	Exercice financier du sommaire de la subvention (aaaa-aaaa)
5	Date du rapport	Date à laquelle le relevé est produit (aaaa-mm-jj)
B	Présentation du calcul de la subvention de fonctionnement ou annuelle	
6	Type de subvention	Type de subvention pour lequel un calcul a été confirmé
7	Date de confirmation	Date de confirmation du montant de la subvention
8	Montant	Montant de la subvention ayant été confirmé par le Ministère
C	Calendrier des versements, des ajustements et des récupérations de la subvention de fonctionnement ou annuelle	
9	Date de l'évènement	Date de l'évènement (calcul, versement, récupération, etc.)
10	Description	Description de l'évènement
11	Subvention	Montant confirmé de la subvention
12	Proportion de la subvention	Proportion de la subvention devant être versée à la date de l'évènement

13	Somme à verser	Montant correspondant à la proportion de la subvention du montant de la subvention indiqué en date de l'évènement. Ce montant représente donc la somme versée avant ce jour additionnée du montant du versement (récupération)
14	Somme versée avant ce jour	Montant correspondant à la somme des versements et des récupérations avant la date de l'évènement
15	Versement (récupération)	Montant du versement ou de la récupération relatif à la subvention en date de l'évènement
16	Solde	Montant à récupérer en date de l'évènement. Lorsque la somme versée avant ce jour est supérieure à la somme à verser en date de l'évènement, le relevé affiche un solde. Un solde est seulement possible à partir de la phase finale
17	Subvention à la suite d'un ajustement du calcul de la subvention finale	Montant de la subvention confirmé à la suite du calcul de la subvention finale
18	Somme versée avant ce jour à la suite d'un ajustement du calcul de la subvention finale	Montant correspondant à la somme des versements et des récupérations avant la date de l'évènement
19	Solde	Montant à recevoir ou à récupérer à la suite du calcul de la subvention finale en date de l'évènement

Sommaire des comptes (nouveau relevé)

Description

Le nouveau relevé *Sommaire des comptes* présente le sommaire des comptes d'un titulaire de permis (CPE et garderies) ou d'un titulaire d'agrément (BC) pour un ou plusieurs exercices financiers sélectionnés. Il s'agit d'un bilan pour chaque compte correspondant généralement à l'exercice financier. Ainsi, outre les comptes correspondant aux subventions finales pour les exercices financiers, ce sommaire montre les versements (et leurs récupérations) des avances de fonds qui ne sont pas liées à une allocation spécifique d'un exercice financier particulier et qui ne sont pas incluses dans les subventions de fonctionnement et annuelles. Les avances de fonds sont présentées distinctement dans ce relevé.

La mise à jour du sommaire des comptes se fait selon l'évolution des différents montants dans chacun des exercices financiers.

Ce relevé ne présente pas d'informations utiles pour les divisions fermées, car les informations provenant du dossier de fermeture (créé lors d'une fin d'opération) ne sont pas mises à jour dans le sommaire des comptes.

Consultation

Après avoir accédé à la page d'accueil de la division voulue du DFL¹¹, l'ESGE doit suivre les étapes suivantes :

1. Sélectionner Sommaire des comptes;
2. Sélectionner l'exercice financier de début, l'exercice financier de fin et la date de production du relevé.

Le relevé s'affiche en format PDF. S'il y a incohérence entre les exercices financiers de début et de fin sélectionnés, par exemple si l'exercice financier de début est 2018-2019 et celui de fin est 2014-2015, le relevé affiché sera vide.

Détails

Ce relevé est composé de trois parties, soit :

1. En-tête;
2. Sommaire des comptes;
3. Sommaire des autres sommes versées.

En-tête

Cette partie indique la division ainsi que l'exercice financier de début et l'exercice financier de fin pour lesquels les informations financières sont présentées dans le sommaire des comptes.

Sommaire des comptes

Cette section présente un bilan des comptes de tous les exercices financiers sélectionnés pour lesquels le calcul de la subvention finale a été confirmé ou non. Par ailleurs, les montants présentés dans ce relevé (solde) doivent correspondre au montant total des récupérations présenté dans le relevé des

¹¹ Pour accéder au DFL, veuillez-vous référer au *Guide de l'utilisateur – Service électronique du ministère de la Famille* à l'adresse suivante : [Service en ligne](#).

récupérations prévues des subventions finales. Ce sommaire montre le résultat du dernier calcul effectué de la subvention finale.

Aucun montant n'est affiché si la subvention finale n'a pas été calculée.

Sommaire des autres sommes versées

Cette partie présente les versements d'avance de fonds dont la raison ne concerne pas une allocation spécifique ainsi que leurs récupérations afférentes.

Exemple

Un exemple de sommaire des comptes est donné à la figure 6. Dans le tableau 4, chaque élément du relevé ainsi que sa description sont présentés.

Figure 6 – Exemple d'un sommaire des comptes

SOMMAIRE DES COMPTES				
A	Titulaire du permis :	XXXX-XXXX - XXXX-XXXX QUÉBEC INC.	1	
	Division :	3000-XXXX	2	
	No. fournisseur SAGIR :	XXXXXX	3	
	Exercice financier début :	2011-2012	4	
	Exercice financier fin :	2018-2019	5	
	Date du rapport :	2018-09-26	6	
B	Exercice financier	Subvention finale	Somme versée	10 Solde
	2011-2012	725 921,60 \$	725 921,60 \$	0,00 \$
	2012-2013	738 340,07 \$	738 340,07 \$	0,00 \$
	2013-2014	740 814,99 \$	740 814,99 \$	0,00 \$
	2014-2015	794 047,24 \$	794 047,24 \$	0,00 \$
	2015-2016	777 511,61 \$	777 511,61 \$	0,00 \$
	2016-2017	743 471,94 \$	743 471,94 \$	0,00 \$
	2017-2018		791 714,81 \$	0,00 \$
	2018-2019		392 937,66 \$	0,00 \$
	11 Autres transactions		23 872,04 \$	

Tableau 4 – Liste des éléments présentés dans le sommaire des comptes

	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
A	En-tête	
1	Titulaire du permis	Numéro et nom abrégé de l'ESGE
2	Division	Numéro et nom abrégé de la division
	N/Réf.	Numéro de référence uniquement pour les BC. Il s'agit du numéro de la division qui détient l'agrément. Si le BC n'est pas lié à une division de type CPE, S. O. (« sans objet ») s'affiche
3	N° fournisseur SAGIR	Numéro SAGIR de l'ESGE à laquelle le Ministère verse la subvention
4	Exercice financier début	Exercice financier de début pour lequel le relevé est produit (aaaa-aaaa)
5	Exercice financier fin	Exercice financier de fin pour lequel le relevé est produit (aaaa-aaaa)
6	Date du rapport	Date à laquelle le relevé est produit (aaaa-mm-jj)
B	Sommaire des comptes	
7	Exercice financier	Exercice financier pour lequel les données financières sont présentées
8	Subvention finale	Montant de la dernière subvention de fonctionnement ou annuelle finale autorisée pour l'exercice financier
9	Somme versée	Montant de la somme versée pour l'exercice financier; cette somme comprend les montants des transactions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Versement mensuel de la phase d'acompte et de la phase prévisionnelle - Versement d'acompte d'ouverture - Versement d'avance de fonds avec raison relative aux allocations spécifiques - Levée de suspension - Récupération de subvention finale - Récupération d'acompte d'ouverture - Récupération d'avance de fonds avec raison relative aux allocations spécifiques - Suspension
10	Solde	Solde pour l'exercice financier. Le solde correspond à la différence entre les montants de la subvention finale et de la somme versée

11	Autres transactions	Montant de la somme versée pour les autres transactions; cette somme comprend les montants des transactions suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Versement d'avance de fonds avec raison autre que celles relatives aux allocations spécifiques- Récupération d'avance de fonds avec raison autre que celles relatives aux allocations spécifiques
----	---------------------	--

Annexe 1 – Liste des transactions

TRANSACTION
VERSEMENT
Pour les types de services de garde CPE et garderies
Versement – Acompte subvention de fonctionnement « exercice financier »
Versement – Subvention de fonctionnement « exercice financier »
Versement – Subvention de fonctionnement finale « exercice financier »
Pour le type de services de garde BC
Versement – Acompte subvention annuelle « exercice financier »
Versement – Subvention annuelle « exercice financier »
Versement – Subvention annuelle finale « exercice financier »
Acompte d'ouverture
Avance de fonds
Levée de suspension « type de mesure administrative »
VERSEMENT AD HOC
Versement ad hoc de type « subvention finale » pour les types de services de garde CPE et garderies
Versement – Subvention de fonctionnement finale « exercice financier »
Versement ad hoc de type « subvention finale » pour le type de services de garde BC
Versement – Subvention annuelle finale « exercice financier »
Versement ad hoc de type « autre »
Description SAGIR
Mesure exceptionnelle enfant handicapé
Subvention pour les projets d'investissement en infrastructure (SPII) ¹²

¹² La SPII a remplacé la subvention pour les projets d'investissement et de maintien des infrastructures (SPIMI). Cependant, l'acronyme SPIMI est toujours utilisé pour désigner la SPII dans les relevés.

SUSPENSION
Type de mesure administrative
RÉCUPÉRATION
Autre récupération manuelle
Récupération – Acompte d'ouverture
Récupération – Avance de fonds
Pour les types de services de garde CPE et garderies
Récupération – Subvention de fonctionnement finale « exercice financier »
Pour le type de services de garde BC
Récupération – Subvention annuelle finale « exercice financier »

Annexe 2 – Exemple du cycle budgétaire pour l'exercice financier 2018-2019

MOIS	VERSEMENT CUMULATIF ¹³	ÉTAPE DU CYCLE BUDGÉTAIRE
Avril	Subvention estimée (acompte) de 2018-2019	Phase d'acompte
Mai	Subvention estimée (acompte) de 2018-2019	
Juin	Subvention estimée (acompte) de 2018-2019	
Juillet	Subvention estimée (acompte) de 2018-2019	
Août	Subvention estimée (acompte) de 2018-2019	
Septembre	Subvention estimée (acompte) de 2018-2019	
Octobre	Subvention estimée (acompte) de 2018-2019	
Novembre	Subvention prévisionnelle de 2018-2019	Phase prévisionnelle
Décembre	Subvention prévisionnelle de 2018-2019	
Janvier	Subvention prévisionnelle de 2018-2019	
Février	Subvention prévisionnelle de 2018-2019	
Mars	Subvention prévisionnelle de 2018-2019	Phase finale
À partir de la fin 2019	Subvention finale 2018-2019	

¹³ La subvention estimée pourra être modifiée au cours de l'année pour tenir compte des ajustements prévus aux barèmes de financement et des différentes allocations indiquées aux présentes règles budgétaires.

